Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260629-CA_2026_107-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 22 juin 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-107
	PETIT CYCLE DE L'EAU	
Assainissement collectif		
Objet : Désignation du représentant de Dinan Agglomération aux assemblées générales de la SEMOP "Eaux de Dinan"		

Le lundi 22 juin 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 11 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 48 suppléants

Présents : 80 – Procurations : 10 – Voix délibératives : 90

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Didier LECHIEN, Thierry ORVEILLON, Marie-Christine COTIN, Jérémy DAUPHIN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Aurélie NICOLAS, Yann GODET, Christelle GUINIO, Ronan TRELLU, Patrick BARRAUX, Fabrice RIVALLAN, Gaétan ACCOH, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Nathalie BONNOUVRIER, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Yves BRUNET, Jean-René CARFANTAN, Arnaud CARRE, Myriam CHERDEL, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, Catherine DE SALINS, René DEGRENNE, Didier DERU, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, Céline ENGEL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Sophie FORTHOMME, François FRERE, Patrice GAUTIER, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Laurence LE DU, Alexis LE NAOUR, Michel VILLAC, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Eliane LUCAS, Yannick LUCAS, Nicolas MAUPOINT, Véronique MEHEUST, Marie-Madeleine MICHEL, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique PERCHE, Dominique RAMARD, Bruno RICARD, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Solène SAGORY, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON, Jean-Yves VILLALON

Conseillers communautaires suppléants présents : Océane FEBVRE, Corinne GALLEE, Caroline HAYCOX, Lemuel MONDESIR

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Bernard PLESIER pouvoir à Marie-Madeleine MICHEL, Cécile ARMANGE pouvoir à Philippe ORVEILLON, Marie-Rose DANIEL pouvoir à Patrick DURAND, Charles HOUZE pouvoir à Chantal BOULOUX, Didier IBAGNE pouvoir à Clémence ESSEVAZ-ROULET, Céline LABBE pouvoir à Patrick BARRAUX, Maxime LEBORGNE pouvoir à Aurélie NICOLAS, Dominique LUCAS pouvoir à Suzanne LEBRETON, Géraldine LUCAS pouvoir à Sandrine DEUTSCHMANN, Quentin RENAULT pouvoir à Céline ENGEL

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260629-CA_2026_107-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 22 juin 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-107
	PETIT CYCLE DE L'EAU	
Assainissement collectif		
Objet : Désignation du représentant de Dinan Agglomération aux assemblées générales de la SEMOP "Eaux de Dinan"		

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

Par délibération n°CA-2024-117 du 28 octobre 2024, le Conseil communautaire a approuvé le principe de création d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) pour l'exploitation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Par délibération n°CA-2026-066, le Conseil communautaire a procédé à la désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein du Conseil d'administration de la SEMOP « Eaux de Dinan ».

Conformément aux statuts de la société et aux dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés anonymes à Conseil d'administration, les assemblées générales de la société doivent permettre aux actionnaires d'exercer leurs droits de vote sur les décisions relevant de leur compétence.

Afin de sécuriser la représentation de Dinan Agglomération en sa qualité d'actionnaire de la SEMOP « Eaux de Dinan », il apparaît nécessaire de désigner un représentant habilité à participer aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société et à voter au nom de la collectivité.

Il est proposé de désigner à cet effet le Président du Conseil d'administration de la SEMOP « Eaux de Dinan ».

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de commerce,

Vu la délibération n°CA-2024-117 du 28 octobre 2024 approuvant le principe de création de la SEMOP,

Vu les statuts de la SEMOP « Eaux de Dinan »,

Vu le pacte d'actionnaires de la SEMOP « Eaux de Dinan » ; Vu la délibération n°CA-2026-066 portant désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein du Conseil d'administration de la SEMOP « Eaux de Dinan »,

Ainsi, considérant l'ensemble de ces éléments,

Le Conseil communautaire prend acte :

- **De la désignation du** Président du Conseil d'administration de la SEMOP « Eaux de Dinan » afin de représenter Dinan Agglomération au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société,

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260629-CA_2026_107-DE

- De la participation et du vote de ce représentant à participer et voter au nom de Dinan Agglomération à toute assemblée générale de la société,

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 29 juin 2026

La secrétaire de séance,

Marina LE MOAL,

Le Président,

Arnaud LECUYER,

DINAN AGGLOMERATION